

2024-06-03
2023-1721
(Conteneur)



Gallery™ 75 DF

Herbicide

Herbicide sélectif de prélevée pour la suppression de certaines espèces de mauvaises herbes à feuilles larges dans les semis de conifères à racines nues et en contenants produits en pépinière, pour les arbres, cultivés aux fins de sylviculture, et les arbustes en contenants produits en pépinières. Pour usage extérieur seulement. Ne pas utiliser sur les fleurs coupées.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI- JOINT AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: isoxaben 75%
Granule

N° D'HOMOLOGATION 24110 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

CONTENU NET : 454 g

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**MISES EN GARDE
PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU
NOCIF SI INHALÉ**

Éviter d'ingérer et de respirer les poussières et les bruines. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un vêtement à manches longues et un pantalon en tout temps et des gants résistant aux produits chimiques durant les activités de mélange et de chargement ainsi que pendant le nettoyage et la réparation du matériel. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les remettre. Ne pas entrer ni laisser des travailleurs pénétrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Pour éviter d'endommager les cultures, appliquer Gallery 75 DF Herbicide sur les jeunes arbres au moins quatre semaines après la germination et la levée des plants.

Avant de pulvériser Gallery 75 DF Herbicide, s'assurer que le sol ou le terreau sont raffermis par tassement et irrigation ou chute de pluie, et qu'aucune fissure n'est présente; dans le cas contraire, les plantes risqueraient d'être endommagées.

Se référer à la section intitulée «Ensemencement ou transplantation dans des zones préalablement traitées avec Gallery 75 DF Herbicide» dans la présente étiquette avant de planter.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant original seulement. Ne pas exposer à la lumière solaire directe. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 45°C. En cas de fuite ou de déversement, contenir le produit déversé et éliminer comme il se doit (se référer à la section intitulée «Élimination»). Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret)



Gallery™ 75 DF

Herbicide

Herbicide sélectif de prélevée pour la suppression de certaines espèces de mauvaises herbes à feuilles larges dans les semis de conifères à racines nues et en contenants produits en pépinière, pour les arbres, cultivés aux fins de sylviculture, et les arbustes en contenants produits en pépinières. Pour usage extérieur seulement. Ne pas utiliser sur les fleurs coupées.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: isoxaben 75%
Granule

N° D'HOMOLOGATION 24110 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

CONTENU NET : 454 g

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**MISES EN GARDE
PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU
NOCIF SI INHALÉ**

Éviter d'ingérer et de respirer les poussières et les bruines. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un vêtement à manches longues et un pantalon en tout temps et des gants résistant aux produits chimiques durant les activités de mélange et de chargement ainsi que pendant le nettoyage et la réparation du matériel. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les remettre. Ne pas entrer ni laisser des travailleurs pénétrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Pour éviter d'endommager les cultures, appliquer Gallery 75 DF Herbicide sur les jeunes arbres au moins quatre semaines après la germination et la levée des plants.

Avant de pulvériser Gallery 75 DF Herbicide, s'assurer que le sol ou le terreau sont raffermis par tassement et irrigation ou chute de pluie, et qu'aucune fissure n'est présente; dans le cas contraire, les plantes risqueraient d'être endommagées.

Se référer à la section intitulée «Ensemencement ou transplantation dans des zones préalablement traitées avec Gallery 75 DF Herbicide» dans la présente étiquette avant de planter.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant original seulement. Ne pas exposer à la lumière solaire directe. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 45°C. En cas de fuite ou de déversement, contenir le produit déversé et éliminer comme il se doit (se référer à la section intitulée «Élimination»). Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Gallery 75 DF Herbicide, vendu sous forme de granulés mouillables, est un herbicide de prélevée servant à supprimer certaines espèces de mauvaises herbes à feuilles larges dans les semis de conifères à racines nues et en contenants produits en pépinière. Appliquer Gallery 75 DF Herbicide à la fin de l'été ou au début de l'automne, au début du printemps ou à n'importe quel moment avant la germination des mauvaises herbes ciblées, ou encore immédiatement après le travail du sol. Ne pas appliquer Gallery 75 DF Herbicide plus d'une fois par saison.

Gallery 75 DF Herbicide ne supprime pas les mauvaises herbes déjà établies. Leur suppression doit se faire en travaillant le sol ou en appliquant des herbicides de postlevée. Les résidus de mauvaises herbes et de taille, ainsi que les débris de culture doivent être enlevés ou bien mélangés au sol avant le traitement. La terre doit être en bon état et exempte de mottes au moment de l'application. Gallery 75 DF Herbicide demeure stable à la surface du sol jusqu'à 21 jours après son application, mais doit être activé pour être efficace. L'activation de Gallery 75 DF Herbicide se fait à l'aide d'une chute de pluie, d'une irrigation par aspersion de 1 cm ou plus ou d'une irrigation par submersion après l'application. Dans le cas où Gallery 75 DF Herbicide n'est pas activé dans les 21 jours suivant son application, une suppression irrégulière des mauvaises herbes pourrait survenir. Si des mauvaises herbes lèvent en raison d'une chute de pluie ou d'une irrigation insuffisante, travailler le sol à une faible profondeur de 2,5 à 5,0 cm pour supprimer les mauvaises herbes existantes ou les enlever à la main.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatiques. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine/moyen/grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Mélange

Vérifier que l'équipement de pulvérisation est propre et non contaminé. Avec de l'eau propre, remplir le réservoir du pulvérisateur avec la moitié de la quantité totale d'eau et commencer à agiter. Ajouter lentement la quantité appropriée de Gallery 75 DF Herbicide, continuer l'agitation et compléter le remplissage du réservoir. Maintenir une agitation continue au cours du remplissage et de l'application. L'agitation doit être suffisamment forte pour créer des ondulations à la surface du liquide. Le tuyau d'agitation du pulvérisateur procure généralement une turbulence efficace. Les mailles de tamis des tuyaux d'alimentation ne doivent pas être plus fines que 16 mesh.

Si l'on cesse la pulvérisation et l'agitation, Gallery 75 DF Herbicide pourrait se déposer dans le fond du réservoir du pulvérisateur. Les dépôts doivent alors être remis en suspension avant de reprendre la pulvérisation. Nettoyer à fond le réservoir du pulvérisateur, les tuyaux d'alimentation ainsi que les tamis après l'emploi.

Mélanges en cuve

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Pulvérisation

À l'aide d'un pulvérisateur à basse pression correctement calibré permettant une distribution uniforme, pulvériser Gallery 75 DF Herbicide à raison de 1,0 kg/ha. Les mailles de tamis des buses ne doivent pas être plus fines que 50 mesh, et celles des tuyaux d'alimentation ne doivent pas être plus fines que 16 mesh. Mélanger Gallery 75 DF Herbicide avec 100 à 400 L d'eau par hectare. À mesure que le volume de pulvérisation diminue, l'importance d'une calibration précise et d'une application uniforme augmente. Prendre les précautions nécessaires pour éviter la dérive du produit au cours de la pulvérisation, car cela pourrait entraîner une réduction de la germination et de la levée des plantes non ciblées adjacentes aux zones traitées. Éviter le chevauchement des jets appliqués avec les pulvérisateurs à rampe, car cela pourrait augmenter les doses au-delà de celles recommandées. Calibrer l'équipement de pulvérisation avant l'emploi conformément aux instructions du fabricant. Vérifier la calibration fréquemment pour s'assurer du bon fonctionnement de l'équipement et de l'uniformité de la pulvérisation.

Gallery 75 DF Herbicide peut être utilisé quatre semaines après la germination et la levée des semis de pépinière suivants :

<i>Picea abies</i>	épinette de Norvège
<i>Picea glauca</i>	épinette blanche
<i>Picea mariana</i>	épinette noire
<i>Pinus banksiana</i>	pin gris
<i>Pinus contorta</i>	pin lodgepole
<i>Pinus resinosa</i>	pin rouge
<i>Pinus strobus</i>	pin blanc

Mauvaises herbes supprimées

Nom commun

millepertuis perforé
matricaire odorante
chénopode blanc
pourpier potager
bourse-à-pasteur
gnaphale des vases
véronique voyageuse

Nom scientifique

Hypericum perforatum
Matricaria matricariodes
Chenopodium album
Portulaca oleracea
Capsella bursa-pastoris
Gnaphalium uliginosum
Veronica peregrina

Ensemencement ou transplantation dans des zones préalablement traitées avec Gallery 75 DF Herbicide

Les données sont insuffisantes pour déterminer la période minimale à respecter avant de semer dans des zones préalablement traitées avec Gallery 75DF Herbicide. Pour éviter tout risque de dommage, un essai biologique DOIT être effectué au champ avant l'ensemencement. Lorsqu'on prévoit procéder à une plantation d'automne, l'essai biologique doit être fait au printemps précédent. Si l'ensemencement est prévu pour le printemps, on doit effectuer l'essai biologique au printemps de l'année précédente.

Les données disponibles laissent croire qu'il y a peu de risque de dommage lorsque les semis de pépinière dont le nom figure sur la présente étiquette sont transplantés dans un sol traité l'année précédente avec Gallery 75DF Herbicide. Pour éviter tout dommage à d'autres conifères, il FAUT effectuer un essai biologique avant la transplantation. Prendre des précautions particulières lors de la transplantation d'espèces dans des zones où on a appliqué Gallery 75DF Herbicide pendant plusieurs années consécutives, car des résidus d'herbicide peuvent s'être accumulés dans le sol. Le cas échéant, effectuer un essai biologique avant de procéder à la transplantation.

Dans le champ traité avec Gallery 75 DF Herbicide, sélectionner une parcelle dont les conditions du sol sont représentatives de l'ensemble du champ. Lorsque la zone traitée s'étend sur plus d'un champ, une parcelle de chaque champ doit être sélectionnée afin de tenir compte des variations possibles. La transplantation ou l'ensemencement des bandes d'essai doit se faire dans la direction opposée à la pulvérisation (perpendiculairement), en utilisant de l'équipement d'ensemencement ou de transplantation standard et en observant des pratiques normales de travail du sol. Des bandes suffisamment longues pour permettre le croisement de plusieurs largeurs traitées doivent être ensemencées ou transplantées avec les espèces de pépinière destinées à une plantation ultérieure. La fiabilité des résultats de l'essai biologique augmentera avec le nombre et la longueur des bandes d'essai utilisées. Une bande de vérification dans une zone traitée adjacente doit également être ensemencée ou transplantée à des fins comparatives.

Pour déterminer l'innocuité d'une transplantation ou d'un ensemencement ultérieurs, examiner les bandes d'essai en considérant les caractéristiques de croissance telles la hauteur et le diamètre ainsi que le poids sec des parties aériennes et des racines. Si les résultats de l'essai biologique suggèrent que les résidus de Gallery 75 DF Herbicide nuisent à la germination de la culture ou à la croissance subséquente de la plante, ne pas ensemencer ni transplanter jusqu'à ce qu'un autre essai biologique indique une croissance normale des espèces désirées.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES EN CONTENEURS DANS LES PÉPINIÈRES

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges figurant sur l'étiquette dans les cultures de plantes ornementales cultivées en conteneurs dans les pépinières, effectuer une application de 1,0 kg de Gallery 75 DF Herbicide avant l'apparition des mauvaises herbes. Appliquer un volume de pulvérisation de 100 à 400 litres d'eau par hectare au moyen d'un pulvérisateur pour herbicide à basse pression pour obtenir une distribution uniforme.

Les plantules dormantes à l'âge de 12 à 24 mois des espèces énumérées ont été testées et les résultats indiquent qu'elles peuvent tolérer Gallery 75 DF Herbicide lorsque ce produit est appliqué selon les directives sur l'étiquette.

Espèces/variétés de plantes tolérantes

Nom commun

Nom scientifique

Érable

à écorce de papier

de Corée

à trois fleurs

Acer griseum

Acer pseudosieboldianum

Acer trifolium

Azalée

Azalea sp.

Clématite

Clématite de chisan

Clématite de Jackman

Clematis tangutica

Clematis chiisanensis

Clematis jackmanii

Clematis tangutica

Cornouiller

Panaché

Cornus sericea

Stolonifère

Cornus alba

Cornus sericea

Cornus stolonifera

Fusain

Ailé

Euonymus fortunei

Euonymus fortunei

Nain

Euonymus alatus

Euonymus fortunei

Euonymus fortunei

Euonymus turkestanica

Hémérocalle

Hemerocallis sp.

Heuchère

Heuchera micrantha

Hosta

Hosta sp.

Génévrier

De Chine

Horizontal

Juniperus chinensis

Juniperus horizontalis

Épinette

Naine d'Alberta

Blanche

Bleue du Colorado

Picea glauca

Picea glauca

Picea pungens

Potentille	<i>Potentilla easy elegance</i>	<i>Potentilla easy elegance</i>
<i>Potentilla easy elegance</i>		<i>Potentilla fruticosa</i>
Frutescente		
Cerisier		
Pourpre des sables		<i>Prunus cistena</i>
Laurier cerise		<i>Prunus laurocerasus</i>
Tomenteux		<i>Prunus tomentosa</i>
Douglas taxifolié		<i>Pseudotsuga menziesii</i>
Rhododendron		<i>Rhododendron catawbiense X</i>
Rosier		
Sauvage		<i>Rosa easy elegance</i>
<i>Rosa pavement</i>		<i>Rosa pavement</i>
Hybride de thé		<i>Rosa sp.</i>
Spirée		
<i>Spirea x bumalda</i>		<i>Spirea x bumalda</i>
Japonaise		<i>Spirea japonica</i>
If		<i>Taxus media</i>
Thuya occidental		<i>Thuja occidentalis</i>

Gallery 75 DF Herbicide peut être utilisé sur d'autres espèces de plantes non énumérées. Cependant, la tolérance aux herbicides de ces espèces peut varier, y compris celle à Gallery 75 DF Herbicide. La première utilisation de Gallery 75 DF Herbicide devrait se limiter à un petit nombre de plantules des espèces non énumérées pour confirmer la tolérance avant d'effectuer une utilisation à grande échelle.

Se référer à l'étiquette principale de Gallery 75 DF Herbicide pour plus de détails et de directives avant d'utiliser ce produit.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampon de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:		
		Habitat d'eau douce	Habitat estuarien/marin	Habitat terrestre
Pulvérisateur agricole	Conifères à racines nues et matériel de pépinière cultivé en récipients, plantes ornementales en pot	1	1	3

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées